

LA CORRUPTION POLITIQUE : UN PROBLEME D'ETHIQUE INSTITUTIONNELLE

Emanuela Ceva, Université de Genève

emanuela.ceva@unige.ch

1) Les nombreuses manifestations de la corruption politique et comment les clarifier par une analyse conceptuelle

- a. aspects *explicatifs* et
 - b. aspects *discriminatoires*
- du concept de corruption politique (Ceva & Ferretti 2021).

2) Définir la corruption politique en tant que corruption des fonctionnaires et des institutions publiques

- a. Pour comprendre la corruption politique, il faut se pencher sur les institutions publiques pour analyser leurs *dynamiques internes d'exercice du pouvoir* confié aux occupants des rôles institutionnels (les fonctionnaires).
- b. La compréhension de ce cadre institutionnel est essentielle pour savoir comment la corruption politique est une *forme d'utilisation non responsable du pouvoir confié* (Ceva & Ferretti 2017)



- c. Il y a un cas de corruption politique *iff* il y a un fonctionnaire public qui
 - (i) agit dans sa capacité institutionnelle en tant que titulaire d'une fonction publique (*condition de la fonction*) ;
 - (ii) pour la poursuite d'un agenda dont la logique ne peut pas être justifiée comme cohérente avec les termes du mandat de sa fonction publique (*condition du mandat*).

La condition de la fonction concerne l'*agent* de la corruption politique ; la condition du mandat concerne l'*action* (Ceva & Ferretti 2021).

3) Qualifier la corruption politique comme un déficit de « responsabilité de fonction » (*office accountability*) dans la conduite des fonctionnaires publiques

- a. Une *institution publique* est un système de rôles incarnés régis par des règles (les fonctions que les personnes humaines occupent) auxquels des pouvoirs sont confiés avec un *mandat* (Applbaum 1999 ; Emmet 1996 ; Ripstein 2009).
- b. Tous les rôles d'une institution publique sont *interdépendants*.
- c. Les institutions publiques sont définies par ce que leurs membres font en tant que *groupe d'agents interdépendants* en vertu des pouvoirs confiés aux différents rôles institutionnels.
- d. La *raison d'être* d'une institution publique comprend les idéaux normatifs qui motivent sa création et, par conséquent, sa structure interne et son fonctionnement.
- e. Différents mandats de pouvoir sont confiés à différents rôles institutionnels en vue d'assurer que le *travail interdépendant des fonctionnaires puisse faire fonctionner l'institution*.
- f. En raison de l'interdépendance des rôles institutionnels, *le bon fonctionnement d'une institution publique dépend structurellement et nécessairement de l'action de chaque fonctionnaire* dans l'exercice de ses pouvoirs conformément aux termes de son mandat.



- g. *La responsabilité de fonction est la propriété interne d'une institution qui fonctionne bien*, une institution dans laquelle les fonctionnaires sont en mesure de se rendre compte mutuellement de la logique de l'agenda qui sous-tend l'utilisation qu'ils/elles font de leur pouvoir et de montrer sa cohérence avec les termes de ce mandat (Ceva & Ferretti 2021 ; 2017).

A noter : La responsabilité de fonction diffère de la responsabilité

- a. *juridique*, selon laquelle les fonctionnaires doivent répondre *ex post* de leur conduite ;
- b. *démocratique*, selon laquelle les fonctionnaires doivent répondre de leur conduite au public *extérieur*

La responsabilité de fonction est une propriété *interne* aux institutions publiques (responsabilité *mutuelle* des fonctionnaires) qui encadre la conduite institutionnelle des fonctionnaires *ex ante* (Ceva 2020).

Cette idée met en évidence l'interrelation entre les occupants des rôles institutionnels et leurs devoirs mutuels → *la responsabilité de fonction est la base d'une éthique publique de fonction*.

- 4) **La corruption politique est un déficit de la responsabilité de fonction** qui concerne les actions interdépendantes des fonctionnaires ; en ce sens, c'est une question *d'éthique institutionnelle* et pas seulement de
- a. vice personnel (*bad apples*) (Sparling 2014)
 - b. et mécanismes institutionnels formels (*bad barrels*) (Lessig 2011 ; Thompson 2018).

Bibliographie

- Appelbaum, Arthur. 1999. *Ethics for Adversaries. The Morality of Roles in Public and Professional Life*. Princeton: Princeton University Press.
- Ceva, Emanuela. 2020. "Justice et corruption politique : une justification du devoir de lancer l'alerte." *Raisons Politiques*, 80(4) : 59-76.
- Ceva, Emanuela, and Maria Paola Ferretti. 2021. *Political Corruption. The Internal Enemy of Public Institutions*. New York : Oxford University Press.
- Ceva, Emanuela, and Maria Paola Ferretti. 2017. "Political Corruption." *Philosophy Compass*; e12461.
- Emmet, Dorothy. 1966. *Rules, Roles and Relations*. London: MacMillan.
- Lessig, Lawrence. 2011. *Republic Lost: How Money Corrupts Congress — and a Plan to Stop It*. Boston: Hachette.
- Ripstein, Arthur. 2009. *Force and Freedom: Kant's Legal and Political Philosophy*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Sparling, Robert. 2014. "Le Prince et le problème de la corruption: réflexions sur une aporie machiavélique." *Les ateliers de l'éthique / Ethics Forum* 9: 8–27.
- Thompson, Dennis. 2018. "Theories of Institutional Corruption." *Annual Review of Political Science* 21 (26): 1–19.